



Doc. 14403
10 octobre 2017

Le fonctionnement des institutions démocratiques en Azerbaïdjan

Amendement¹ n° 14

déposé par la Commission pour le respect des obligations et engagements des États membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi)

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 15.2, remplacer les mots «et Said Dadashbayli» par les mots suivants:

«Said Dadashbayli, Fuad Gahramanli et Aziz Orujov».

1. 2017 - Quatrième partie de session

